

# INTERVIEW

ITA MARGUET,  
ANCIENNE PRÉSIDENTE DU SYNDICAT



Interview No 6

PRÉSIDENTE 1993-1995

## Question 2

**Qu'est-ce qui a motivé votre engagement à vous présenter à la présidence du Syndicat et quel message souhaitez-vous transmettre aux futurs présidents ?**

Ayant acquis une expérience progressive au niveau du Comité, et en tant que Secrétaire général sortant, j'ai senti que je pouvais offrir un leadership avec confiance pour relever le défi personnel de rassembler les capacités et les talents, professionnels et autres, au profit de nos membres en tant que personnel du BIT. En ce qui concerne les conseils aux futurs présidents, l'humilité et la collégialité contribueront grandement à la réussite.

## Question 1

**Que signifie pour vous le Syndicat du personnel de l'OIT, qui célèbre cette année son 100e anniversaire ?**

Beaucoup, car il représente la survie dans le temps d'un groupe dynamique de fonctionnaires élus à tous les niveaux du Bureau, qui ont consacré leurs énergies collectives et leur dynamisme à la création du Syndicat et à la détermination afin de soutenir et de défendre ce qui, après tout, représente l'objectif fondamental de l'Organisation.

## Question 3

**Que vous ont apporté ces années de présidence, avez-vous une anecdote qui reste dans votre mémoire ?**

Mes années de présidence et mes années précédentes ont été marquées par un travail acharné pendant de longues heures et un dévouement à des défis qui semblaient insurmontables, qu'ils soient individuels ou collectifs, sans jamais abandonner face à l'adversité. Les anecdotes sont nombreuses, non seulement au sein du Comité lui-même, mais aussi dans des circonstances très diverses.

L'une d'entre elles en particulier est l'aide apportée au président du Conseil d'administration du BIT de l'époque qui a fait une mauvaise chute et s'est écrasé contre l'une des grandes fenêtres au niveau de la colonnade R2 du bâtiment. Je marchais derrière lui et j'ai pu l'aider pendant que nous attendions ensemble l'arrivée du service médical. Il a été pris en main et s'est bien rétabli. Une tache de son sang a taché ma robe, ce dont il a été informé plus tard. Dans mes archives, j'ai sa lettre de président du conseil d'administration du 29 janvier 1996, dans laquelle il dit avoir marqué symboliquement sa solidarité et son attachement au Syndicat du personnel ... "pour la vie et pour la mort" ... R. I. P.

## Question 4

**Quels sont les 2 défis et les 2 grands succès que vous avez rencontrés au cours de votre mandat ?**

Deux défis et deux grands succès peuvent être considérés comme relatifs dans la période globale de ma présidence. Le premier est l'assistance au personnel du bureau de l'OIT à Brasilia dont le directeur utilisait des formes de harcèlement méprisables causant des problèmes majeurs de santé, personnels et familiaux. Avec le soutien du Syndicat du personnel, qui a fait appel à un conseiller juridique, il a finalement été licencié de son poste et du Bureau. Le jugement n° 1609 du Tribunal administratif du BIT a été un succès retentissant pour les plaignants membres du personnel. L'affaire a été couverte tout au long des Bulletins du Syndicat du personnel et le jugement final du TAOIT a été rapporté dans le numéro 268 du Syndicat, en mars 1997. Il portait en première page une photo du groupe de collègues soulagés à Brasilia. L'autre est une action syndicale organisée sous ma présidence au BIT sur le cas de l'article 3.1.1 du statut du personnel du BIT, menacé de modification ou de suppression, qui concernait la catégorie des services généraux. Avec le soutien massif du personnel à tous les niveaux, le Bureau a été laissé pratiquement à l'abandon.

Cela a perturbé les activités du Conseil d'administration du BIT alors en session, puisque les services essentiels ont été interrompus. Les administrateurs supérieurs ont fait valoir que les interprètes et autres n'étaient pas des membres du personnel du BIT et qu'ils devraient être autorisés à respecter leurs contrats, ce que j'ai ignoré. J'ai été invitée au bureau du directeur général, mais j'ai refusé. Au lieu de cela, j'ai dirigé les réunions du personnel dans le cinéma du BIT pendant deux jours où la force et la solidarité du personnel se sont maintenues pour poursuivre l'action syndicale. Le jugement 1330 du TAOIT traite de la plainte à laquelle s'est jointe une longue liste de membres du personnel en tant que partisans de l'affaire. Le résultat final a été la négociation d'un fonds spécial de l'OIT auquel le personnel du siège et des bureaux extérieurs pouvait contribuer volontairement.

## Question 5

**Pour conclure, que diriez-vous de la motivation des nouveaux venus à l'OIT et en particulier des jeunes à rejoindre le Syndicat de l'OIT ?**

Le Syndicat devrait être proactive dans la prise de contact avec les nouveaux entrants avec l'aide des délégués syndicaux et des représentants syndicaux dans les bureaux extérieurs. Un outil utile serait un bref dossier d'information comprenant une lettre de bienvenue signée par le président avec une invitation à rejoindre le Syndicat.

